

N° Renc-contre	Div	Poule	Club recevant	Club visiteur	Points du règlement non respectés	Matches concernés	Nouveau score et décisions de la CFC
1	N3	2	Bourg en Bresse/Ceyzériat	Colmar	Arbitre insuffisamment gradé pour Bourg en Bresse (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Bourg en Bresse
1	N3	2	Bourg en Bresse/Ceyzériat	Colmar	Arbitre insuffisamment gradé pour Colmar (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Colmar
2	N3	2	Bron	Val de Morteau	Arbitre insuffisamment gradé pour Val de Morteau (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Val de Morteau
3	N2	3	Clermont Ferrand VDD	Talence-2	Arbitre insuffisamment gradé pour Talence-2 (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Talence-2
16	N3	6	Gien	Clermont Ferrand CUC	Arbitre insuffisamment gradé pour Gien (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Gien
23	N3	2	Troyes	Dijon	Alice GOUMAIN, Clara MILLET et Jérôme KUMMER non qualifiés pour la rencontre car licenciés respectivement le 17/09/2018 au lieu du 14/09/2018 au plus tard	SD2, DD, MX1 et MX2 perdus par forfait	Score inchangé 3 pts de pénalité pour Troyes
29	N1	2	Grande Synthe	Reims	Manon NICCO non qualifiée pour la rencontre car classée R6/R5/R4 au lieu de N dans au moins une discipline	SD2 perdu par forfait	Score inchangé 1 pt de pénalité pour Grande-Synthe
47	N3	5	Mont de Marsan	Gradignan	WO en DD	DD perdu par forfait	Score inchangé 1 pt de pénalité pour Gradignan
47	N3	5	Mont de Marsan	Gradignan	Arbitre insuffisamment gradé pour Gradignan (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Gradignan
48	N3	5	Pessac	Ramonville	Arbitre insuffisamment gradé pour Ramonville (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Ramonville
50	N3	10	Le Havre HBC	Chaville	Azmaa ABBAS ALY, Joris CHRETIEN, Raphaël DE SAINT SEINE, Laure ETOURNEAU, Nicolas ETOURNEAU non qualifiés pour la rencontre car licenciés le 20/09/2018 au lieu du 14/09/2018 au plus tard	Tous les matches perdus par forfait	8-0 pour Chaville au lieu de 7-1 3 pts de pénalité pour Le Havre
52	N2	4	Union Club de la Baie	Caen	Arbitre insuffisamment gradé pour Union Club de la Baie (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Union Club de la Baie
52	N2	4	Union Club de la Baie	Caen	Arbitre insuffisamment gradé et non licencié pour Caen (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Caen
54	N3	5	Blagnac	Pau	Elodie CASSAGNE, Jérémy GEYRE, Pierre-Alexis LASSERRE, Ornella MARIETTE, Loïc MOREAU et Cindy SAUSSET non qualifiés pour la rencontre car licenciés le 19/09/2018 au lieu du 14/09/2018 au plus tard	Tous les matches perdus par forfait	8-0 pour Blagnac au lieu de 7-1 3 pts de pénalité pour Pau
55	N3	4	Castelnau le Lez*	Le Volant Salanquais	Arbitre insuffisamment gradé pour Le Volant Salanquais (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Le Volant Salanquais
61	N3	4	Ollioules	Vitrolles	Arbitre non licencié pour Vitrolles (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Vitrolles
62	N3	3	Pernes	Annecy	Arbitre insuffisamment gradé pour Pernes (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Pernes
62	N3	3	Pernes	Annecy	Arbitre insuffisamment gradé pour Annecy (1ère infraction)		100 euros d'amende pour Annecy
64	N3	7	Le Cellier Ligné	Cholet-2	Alice LEBRUN, Noan MARTIGNY, Arthur PHELIPPEAU, Nathan POUSSIN, Cécile RETIERE, Fabien RETIERE et Julie RETIERE non qualifiés pour la rencontre car licenciés le 17/09/2018 au lieu du 14/09/2018 au plus tard	SH2, SD1, SD2, DH, DD, MX1 et MX2 perdus par forfait	8-0 pour Cholet-2 au lieu de 4-4 3 pts de pénalité pour Le Cellier-Ligné
66	N3	8	Saint Barthélémy	Saint Briec	Tenue non conforme pour les joueurs de Saint-Briec : couleur identique au club recevant		Amende de 7*30=210€ pour Saint-Briec